



Le 14 janvier 2022

Les syndicats CGT d'Alvance Aluminium Wheels, Fonderie du Poitou alu, La Souterraine GM&S, dénoncent l'attitude des constructeurs Renault et Stellantis de poursuivre leurs délocalisations sauvages pour leurs seuls profits.

En effet, après la fermeture de MBF (Jura), la Fonderie du Poitou fonte, avec l'annonce du retrait de Renault, principal client de la SAM (Aveyron), risque également la liquidation.

Le gouvernement cautionne la stratégie des constructeurs français qui ne donnent plus de volume aux fonderies françaises et continuent de délocaliser dans les pays à bas coût.

Pour la CGT, les constructeurs doivent relocaliser les productions afin de maintenir et développer les emplois et l'Etat doit s'engager à le faire. L'avenir de ces entreprises et de leurs emplois revêt une importance majeure dans ces départements déjà terriblement sinistrés par les restructurations, délocalisations, fermetures d'entreprises. Si l'issue devait être défavorable, ce serait une nouvelle catastrophe industrielle, sociale et économique pour les départements concernés sur nos deux régions (Centre-Val de Loire et Nouvelle Aquitaine).

Face à cette situation, nous considérons que l'Etat et les Conseils Régionaux doivent prendre leurs responsabilités et tout mettre en œuvre pour garantir le maintien de l'activité de ces entreprises et de leurs salariés dans leur emploi et doivent continuer à peser sur nos constructeurs automobiles Renault, Stellantis, pour assurer une charge de travail suffisante sur les sites.

Les organisations syndicales CGT présentes, exigent une renationalisation temporaire pour maintenir les emplois sur le territoire.

Le Président de la République a expliqué à plusieurs reprises, notamment dans le cadre de son projet « France 2030 », qu'il fallait rétablir l'indépendance industrielle française.

Les syndicats CGT ont élaboré des propositions pour maintenir et développer l'emploi et appellent les salariés de la filière automobile à les soutenir.

Une action commune avec les salariés a été décidée afin de faire aboutir nos revendications légitimes.

Les représentants CGT